

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

pour le profession de

Peintre

avec certificat fédéral de capacité (CFC)

selon l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du SEFRI du 22 juillet 2014 et le plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du SEFRI du 22 juillet 2014.

N° de la profession 53002

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		Leçons par compétence opérationnelle	Leçons par objectif d'apprentissage
Semestre 1	Leçons	Semestre 2	Leçons	Semestre 3	Leçons		

Compétence opérationnelle 1.1 – Comprendre la branche et l'entreprise 16

1.1.1 Attributions 8	
Les peintres CFC décrivent l'origine et le profil du métier, et nomment leurs attributions. (C2)	8
1.1.2 Organisation de la branche 4	
Les peintres CFC nomment les offices et les institutions de la branche et illustrent leurs missions et leurs fonctions à l'aide d'exemples. (C2)	4
1.1.3 Possibilités de formation continue 4	
Les peintres CFC citent les formations continues de la branche et illustrent leurs possibilités d'évolution professionnelle dans le domaine de la peinture mais également dans les domaines périphériques. (C2)	4

Compétence opérationnelle 1.2 – Faire et utiliser des calculs, des croquis, des plans et des dessins spécifiques à la profession 87

1.2.1 Calculs spécifiques à la profession 73	
Les peintres CFC effectuent des calculs spécifiques à leur métier en utilisant les concepts appropriés dans les domaines suivants:	
• longueurs, superficies, volumes	8
• masses, densités	10
• durées	13
• unités de mesure	10
• proportions (pourcentages / pour-mille)	13
• dimensions sur plan	16
• calcul de salaire	11
• épaisseurs de couches	11
• rapports de mélanges	16
• rendement	11
• composition des corps solides	11
• calculs simples sur tapisserie	12
[C3]	
1.2.2 Plans, croquis, dessins 4	
Les peintres CFC travaillent sur des plans et des croquis professionnels pour leurs calculs et réalisent des croquis manuels expressifs. (C5)	4
1.2.3 Calcul de prix et comparaison de prix 10	
Les peintres CFC établissent des devis et des études comparatives simples sur les matériaux et les outils avec un objectif de réduction des coûts. (C5)	10

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

Page 7

Semestre 1	1^{re} année	Semestre 2	2^e année	Semestre 3	3^e année	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Leçons par compétence opérationnelle	Leçons par objectif d'apprentissage
Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		

Compétence opérationnelle 2.3 – Appliquer les revêtements (Continuation)

90

2.3.5 Revêtements intermédiaires

6

Les peintres CFC expliquent les fonctions des revêtements intermédiaires et les notions suivantes:

• épaisseur de couche										
• pouvoir garnissant										
• pouvoir absorbant										
• pouvoir couvrant								6		

[C2]

2.3.6 Revêtements muraux simples à peindre

4

Les peintres CFC appliquent correctement les revêtements muraux à peindre suivants:

• papier peint ordinaire										
• papier ingrain										
• papier intissé										
• fibre de verre										
• revêtements isolants thermiques										
• revêtements isolants phoniques										
• revêtements métalliques										
• textiles							4			

[C2]

2.3.8 Revêtements de finition

6

Les peintres CFC expliquent les propriétés et les fonctions des revêtements de finition ainsi que les notions suivantes:

• coloris										
• degré de brillance										
• résistance chimique et physique										
• haptique								6		

Ils décrivent les spécificités et le domaine d'application du décapage.

[C2]

2.3.9 Défauts et dégâts

8

Les peintres CFC décrivent les caractéristiques et les causes des défauts et des imperfections des couches, tout en apportant les solutions adéquates.										
Ils différencient les imperfections et les défauts des couches des problèmes directement causés par la construction.									8	

[C2]

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

Page 8

Semestre 1	1^{re} année	Semestre 2	2^e année	Semestre 3	3^e année	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Leçons par compétence opérationnelle	Leçons par objectif d'apprentissage
Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		

Compétence opérationnelle 3.1 – Décoration et façonnage **226**

3.1.1 Théorie des couleurs **48**

Les peintres CFC décrivent les rapports suivants entre les notions de théorie des couleurs:

• cercle chromatique										
• mélanges additifs et soustractifs de couleurs										
• nuanciers / systèmes de couleurs										
• symboliques des couleurs										
• harmonie et contrastes		30								
• effet des couleurs			18							

(C2)

3.1.2 Coloration **102**

Les peintres CFC utilisent les couleurs de manière appropriée, ciblée et efficace. Ils appliquent à ce titre leurs connaissances en matière de théorie des couleurs dans la réalisation d'exercices, de croquis et de motifs.						27		15		35
Ils décrivent les possibilités logicielles en matière de création de couleurs.				25						

(C5)

3.1.3 Mélange des couleurs **20**

Les peintres CFC mélangent des tons de couleurs en se basant sur des modèles existants.								4		4
Ils décrivent l'utilisation de logiciels de mélange de couleurs et d'instruments de mesure des couleurs.				6		6				

(C5)

3.1.4 Techniques graphiques **42**

Les peintres CFC appliquent correctement les techniques graphiques suivantes:

• techniques d'agrandissement			22							
• construction de formes géométriques		10								
• travaux d'embellissement simples (ornements, écritures)				5		5				

(C3)

3.1.5 Techniques décoratives **14**

Les peintres CFC décrivent les effets et l'utilisation des techniques en matière de décoration et de création suivantes:

• technique de filet								4		
• technique de glacis										
• faux marbre										
• faux bois										
• pochoir										
• dorures										
• technique de spatulage Stucco										
• peinture en trompe-l'œil										
• peinture en tons gris										
• patines										10

(C2)

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

Page 10

Semestre 1	1^{re} année	Semestre 2	2^e année	Semestre 3	3^e année	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Leçons par compétence opérationnelle	Leçons par objectif d'apprentissage
Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		Leçons		

Compétence opérationnelle 4.2 – Assurer la protection de l'environnement 20

4.2.1 Cadre légal 10

Les peintres CFC illustrent le cadre légal de la protection de l'environnement à l'aide d'exemples. Ils démontrent les conséquences sur leur propre travail.					10					
--	--	--	--	--	----	--	--	--	--	--

(C2)

4.2.2 Protection de l'environnement et développement durable dans l'entreprise 5

Les peintres CFC démontrent les principes fondamentaux et les mesures en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable en vigueur dans l'entreprise à l'aide d'exemples pertinents.					5					
--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

(C2)

4.2.3 Maniement des substances 10

Les peintres CFC décrivent les mesures de protection pour les sols, l'air et les étendues d'eau sur le lieu de travail.					5					
---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

(C3)

100	100	100	100	100	100	100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Total général de leçons 600 600

Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles

Ce programme de formation a été approuvé le 16 avril 2015 et entre en vigueur immédiatement.

Sion, le 16 avril 2015

Commission suisse pour le développement professionnel
et la qualité pour peintres en bâtiment CFC et les aides-peintres
en bâtiment AFP

Le président

Jürg Lüthi

Le secrétaire

Markus Bär

